

Le plan d'urbanisme 2010 – commentaires de la Coalition

Lors d'une soirée d'information en avril 2010, la ville de Trois-Rivières a présenté sa troisième version du plan d'urbanisme pour la nouvelle ville fusionnée. Il s'agit d'une copie presque conforme du plan remis en cause devant la Commission municipale du Québec en 2008, sauf deux exceptions que la Commission municipale du Québec avait demandé de corriger. On se rappellera qu'en 2009, la commission avait demandé à la ville de refaire ses devoirs à la suite d'une demande d'avis de conformité, car au moins deux aspects du nouveau plan dérogeaient au schéma d'aménagement de 1987. La Commission avait d'abord jugé que l'île Saint-Quentin devait conserver le qualificatif de parc régional. Le plan unifié de la Ville présentait cette île comme étant publique et institutionnelle. De plus, la commission avait relevé que les points de captage des eaux souterraines n'avaient pas été reproduits dans le plan.

Les plans soumis en 2010 et 2008 s'éloignent pourtant considérablement du premier qui avait été présenté en 2006, qui avait pourtant le mérite d'énoncer clairement la volonté de freiner l'étalement urbain. En effet, ce plan prévoyait l'instauration d'un périmètre d'urbanisation prioritaire, qui comportait suffisamment de lots à bâtir, dit-on, pour accueillir de nouvelles constructions pendant les 20 prochaines années. Ce premier plan était également associé à une politique environnementale préparée par la firme Dessau Soprin; cette politique ciblait sept écoterritoires à protéger dans des zones boisées, comme le boisé des Estacades. Hélas, à cause d'un puissant lobbysme, ce plan n'a jamais été adopté, alors que c'est celui qui comportait le plus d'éléments positifs pour la population.

Pour en revenir au plan de 2010, qui a été adopté en avril dernier, il corrige certes les lacunes décelées par la Commission municipale, mais il laisse la porte grande ouverte à l'accentuation du fléau de l'étalement urbain. Pourtant, les autorités municipales en 2002 avaient dit sur toutes les tribunes que le but des fusions était justement de freiner l'étalement urbain, qui comporte plusieurs effets néfastes, tels la destruction progressive des boisés et milieux naturels, l'augmentation démesurée du nombre de voitures personnelles au détriment du transport en commun (congestion, pollution, frais de voirie, etc.) ; finalement, les premiers quartiers risquent de voir diminuer leur population faute de services adéquats.

Un autre fléau pointe à l'horizon... On parle de permettre la construction d'un « power centre » sur des sols en culture, près de la zone agricole protégée qui couvre près de 38% du territoire de la ville. Pourtant, bien des centres commerciaux ont peine à survivre présentement.

En conclusion, le Plan d'urbanisme de 2010 est en net recul par rapport à celui de 2006; il est d'une autre époque et n'apporte rien de bon aux citoyens ordinaires, sinon aux propriétaires de terrains et aux spéculateurs.

Coalition verte de Trois-Rivières